



PRIME DIVIDENDE

Le 26 août 2014



RENTREE 2014

Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication Cgt

Déjà la fin des vacances ! C'est la rentrée des classes et les 200 €uros de prime dividende à venir ne seront pas de trop pour faire face aux dépenses de septembre.

Ces 200 €uros bruts ont été décidés unilatéralement par la direction pour répondre à l'obligation légale de « partage des profits » instaurée en 2011.

C'est la fameuse « prime de 1000 €uros » instituée par Sarkozy. Mais avec seulement 200 €uros, nous sommes loin du compte... surtout quand les actionnaires empochent plus de 100 millions d'€uros.

Toutes choses étant égales par ailleurs, ce « partage des profits » n'atteint même pas 3% de la part du dividende de JCDecaux relative à la France (23 % du CA).

**Pour la CGT,
face aux nécessités des salariés,
seule une véritable
revalorisation des salaires
permettra de répondre aux questions de
pouvoir d'achat et de protection sociale.**

DELEGUE SYNDICAL
CENTRAL C.G.T.
Eric SYLARD
D.S.C. Adjoint
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-Francisco MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Jamil GHEZAL
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Frédéric FERNANDEZ

LORRAINE CHAMPAGNE
ARDENNES
Gerard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE
Mourad BOUCENNA
Alain FOUCHARD

PROVENCE ALPES
François PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS